

Note pour les actes

Ce mercredi 19 février 2014 j'ai lu sur le Wort que le nom du prince Jean réapparaîtrait au Bommeléer Prozess. Cela m'a rappelé que je l'avais gros sur la patate à ce sujet. Uff Wampach m'avait dit « Et waar de Prenz ».

Comme il s'est agi de « hear say » en ce qui me concerne, et que j'ai vécu aux Etats Unis où le hearsay a particulièrement mauvaise presse, j'ai préféré garder l'incident pour moi. Ce d'autant plus que j'ai connu et apprécié le frère du Prince Jean impliqué, soit le Prince Guillaume, lors du stage de ce dernier à la Commission de Bruxelles où il était stagiaire au Cabinet du commissaire luxembourgeois Jean Dondelinger. Apprenant par Irène Heirend, assistante administrative de Jean Dondelinger, que le Prince Guillaume se sentait sousoccupé, le lui ai fait dire que j'étais prêt à le prendre en stage où je comptais lui donner la finition administrative que les parents attendent normalement d'un maître de stage. Le prince était apparemment d'accord, mais Jean Doindelinger ne le voulait pas. Le « no hear say » arrangeait aussi mon épouse sur le plan personnel du fait qu'elle est amie avec la Princesse Sybille. Mais surtout, je pensais que le Tribunal était mieux placé que quiconque pour connaître la capacité de mon ami d'être entendu comme témoin. Alors ce ne serait pas du « hear say ».

Au début de cette année, j'éprouvais le besoin de me confesser, vu la tournure prise par le procès. J'ai choisi pour confesseur Monsieur Prosper Jacques, un solide magistrat émérite récemment installé à la Fondation Pescatore. Celui-ci avait le double avantage de connaître le droit et le milieu, mais qui surtout il était idéalement placé pour apprécier si mon ami Uff avait toujours sa pleine lucidité. Je ne connais pas Prosper Jacques personnellement. Mais je suivais un peu son parcours, via une amie commune. J'ai expliqué au téléphone dans le détail mon problème. Après avoir évalué ensemble le conflit de valeurs qui existe, il a partagé mon opinion que le mieux serait que je me confesse à Robert Biever, une bonne connaissance via l'Institut grand ducal où nous sommes collègues et par une coopération que j'avais avec lui au sujet des liens possibles entre un attentat à l'UCL de Woluwé et le Bommeléer. C'était alors sa responsabilité de répercuter l'information, ou non.

Donc le matin 19 février je demande au téléphone le Procureur Général Robert Biever. J'ai son secrétaire à l'appareil auquel j'explique les raisons de mon coup de téléphone. Le Secrétaire m'indique l'instruction formelle de son patron. Tout input concernant le Bommeléer doit aller auprès de Monsieur Oswald. Le secrétaire m'a dit que M.Biever était en réunion. J'ai terminé la conversation en disant que j'avais dit ce que j'avais sur la patate. Je n'avais pas l'intention d'aller chez M.Oswald avec le risque de citer en audience un nom et qu'on me dise que je n'avais qu'à offrir que du « « hear say ».

A 11 heures, coup de téléphone : « Hei ass Rober Biever ». Je lui ai raconté ce j'avais lourd sur la patate. Il ferait ce qu'il en voudrait. Il a été fort intéressé de savoir que ma femme était présente. Il s'est assuré en détail sur les des relations d'amitié que j'avais avec Camille Wampach, notamment le fait que trois années ont été passées ensemble jusqu'en terminale dans l'Athénée, puis une année au cours supérieur. Aussi que mon épouse était camarade de classe de Jacqueline, l'épouse défunte de Uff Wampach. Il m'a dit qu'il rendait visite lui-même de temps en temps à Camille Wampach. Je lui ai dit que je ne voulais rien savoir sur le contenu de leurs conversations.

Voici ce que j'ai rapporté par le menu.

Notre amie commune Manette Weitzel, nous a informé qu'elle avait aidé à installer notre ami commun Uff à la Fondation Pescatore. Il allait mal. En tant qu'ancien camarade de classe et amie de Jacqueline mon épouse et moi feraient bien de lui rendre visite. Nous invitâmes l'ami Uff à déjeuner à la Fondation ce qui fut arrangé pour le samedi 2 février 2013. On avait installé une table isolée dans la salle manger pour invités qui était presque vide ce jour-là. Nous trouvâmes un Uff fort bien soigné, mais fortement diminué. Moi qui suis un peu dur

d'oreille avait du mal à le suivre, mais mon épouse, qui ne l'est pas, avait également du mal à comprendre ce qu'il disait. Le poids de la conversation reposait sur nous. Uff devait se faire couper sa viande par le personnel de service. Mais Uff avait bon appétit et sa réputation d'aimer un bon verre de vin ne fut pas démentie du fait que les deux hommes terminaient une demie bouteille de Bordeaux. Entre la poire et le fromage l'ambiance devint plus décontractée. Mon épouse et moi étions convenus que le mot Bommelée ne tomberait pas. Était-ce le bon vin ou autre chose, à la sortie de table le mot tomba. <L'humeur était bonne et Uff nous demandait de le suivre dans son appartement qu'il voulait nous montrer. Uff qui nous précédait lorsque nous sortions de la salle à manger, se retourna et dit avec conviction et sèchement « Et war de Prenz » . Mon épouse dit se souvenir qu'il disait « Mir mengen et wor de Prenz ».

Je suis à peu près sûr d'avoir entendu correctement. J'ai fait ma vie durant des comperendus et je sais ce que parler veut dire. Mais surtout Uff, après avoir dit cela, semblait comme libéré et se mettait à avancer presque au pas de course le long hall au point que j'avais du mal à la suivre. Il gravit allègrement les marches et nous fit un chaleureux accueil dans son bel appartement qui était parfaitement en ordre. Le mot Bommeleer n'est plus tombé.

Je n'ai plus rendu visite à Uff du fait que je me sentais mal à l'aise et que j'appréhendais ce à quoi un approfondissement de notre bref échange pouvait avoir pour conséquence.

Voilà mon « hear say ». J'estime que si le Tribunal est de l'avis que si Camille Wampach est en état d'être entendu, qu'il l'entende, au besoin par commission rogatoire. Alors ce n'est plus du « hear say ».

Jeudi 20 février 2014. 20 heures.

Henri Etienne

Mon épouse a une tendance naturelle à adoucir les choses